

EDITORIAL

Ce numéro de DIALOGUE est consacré d'abord à la présentation des principaux résultats d'une étude sur la pauvreté en Afrique de l'Ouest (dont une synthèse plus complète est disponible sur notre site Internet). Cette étude coordonnée par DIAL pour le compte de la Banque mondiale a été financée par les fonds fiduciaires français et hollandais auprès de cette organisation. Les institutions suivantes y ont participé : Afristat (Bamako); Institut National des Statistiques de Côte d'Ivoire (Abidjan); Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (Abidjan); Direction de la Prévision et de la Statistique (Dakar).

Cette étude met en évidence la forte augmentation de la pauvreté urbaine enregistrée en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal depuis les années quatre-vingts, quel que soit l'indicateur choisi. Elle identifie par ailleurs plusieurs facteurs corrélés avec la pauvreté dans ces trois pays (toutes choses égales par ailleurs), que ce soit positivement (taille du ménage) ou négativement (niveau d'éducation). Selon les enquêtes analysées ici, la reprise de la croissance enregistrée après la dévaluation du Franc CFA a eu des effets limités sur l'évolution de la pauvreté urbaine. L'étude permet aussi de dresser un diagnostic précis de la qualité des enquêtes dans les pays concernés. Ceci amène à formuler des recommandations applicables à d'autres pays africains dans la perspective de la mise en place d'un dispositif cohérent et fiable de suivi de la pauvreté en Afrique ; un tel effort apparaît indispensable au succès des politiques de lutte contre la pauvreté actuellement promues par les bailleurs de fonds.

Ce numéro présente ensuite un résumé de chacune des huit thèses soutenues par des chercheurs de DIAL au cours de l'année 2000 et du premier semestre 2001. Ce nombre élevé témoigne de la politique active d'accueil de chercheurs pratiquée par DIAL. La diversité de notre programme de recherche se reflète dans les thèmes abordés, qui touchent aux liens entre inégalités et développement, entre ouverture et rémunération des facteurs, à l'emploi, l'éducation, la fiscalité et l'agriculture.

Vingt-six lecteurs ont répondu au questionnaire qui était joint au dernier numéro. Même si ce nombre est relativement modeste, leurs réponses nous aident à mieux apprécier vos attentes vis à vis de cette publication. La plupart des lecteurs lisent l'ensemble de DIALOGUE qu'ils considèrent être de bonne taille et de qualité soit très satisfaisante, soit satisfaisante. Presque tous attendent de cette publication qu'elle les informe sur la vie de DIAL et qu'elle traite aussi de sujets d'économie du développement. La majorité souhaite qu'il s'agisse de plusieurs thèmes condensés (plutôt qu'un thème très développé), touchant notamment à des avancées dans la recherche en économie du développement. Pour répondre à vos attentes, nous présenterons désormais dans DIALOGUE les activités des chercheurs et statisticiens de DIAL sous forme d'interventions dans des colloques et de missions.

L'arrivée au premier semestre de deux chercheuses de l'IRD (F. Gubert et A.S. Robilliard) s'est traduite par un renforcement de l'équipe de recherche ; s'y ajoute l'affectation d'un statisticien supplémentaire en provenance de l'INSEE (M. Kagan) et d'un technicien de recherche de l'IRD (L.Le Pezennec). L'affectation de J. Herrera au Pérou dans le cadre de l'unité de recherche CIPRE a de plus permis le démarrage d'un projet de recherche sur le fonctionnement du marché du travail dans ce pays.

Dynamique de la pauvreté urbaine en Afrique de l'Ouest sur longue période

Au cours des deux dernières décennies, de nombreuses enquêtes permettant de mesurer certaines dimensions de la pauvreté ont été mises en œuvre en Afrique subsaharienne. Toutefois, en dehors de quelques pays, peu d'efforts systématiques d'analyse ont été faits afin d'analyser celles-ci systématiquement pour évaluer l'évolution de la pauvreté et de la distribution des revenus et des dépenses, ainsi que pour comparer la situation dans les différents pays à cet égard.

On présente ici les principaux résultats d'une étude qui avait pour objectif de mesurer et d'analyser dans une optique comparative la dynamique de la pauvreté urbaine en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal) depuis les années quatre-vingts à partir de données issues d'enquêtes auprès des ménages.

La pauvreté: un phénomène multidimensionnel

Conformément aux approches récentes (cf. le "World Development Report 2000" de la Banque mondiale), la pauvreté est mesurée ici selon trois dimensions. La pauvreté monétaire est évaluée à partir du montant des dépenses des ménages déclaré dans les enquêtes. La pauvreté en termes de conditions d'existence mesure les déficiences en matière de qualité de vie, en particulier en ce qui concerne le logement et l'accès aux services publics. Enfin, un troisième type de pauvreté correspond au manque d'éducation et aux insuffisances nutritionnelles. Dans les villes de Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal, la pauvreté monétaire, définie à partir des seuils de 1\$ ou 2\$ par jour et par habitant (aux prix de 1985 et en parité de pouvoir d'achat), s'avère particulièrement répandue à la fin des années 1990. Autour de 1995, plus du tiers des habitants des trois capitales de ces pays dispose de moins de 2\$ par jour pour vivre. L'incidence de l'extrême pauvreté (moins de 1\$) est spécialement élevée à Bamako, où 22% des habitants sont touchés. Dans les villes secondaires, la situation est encore pire. Par ailleurs, la pauvreté monétaire devient de plus en plus urbaine, par l'effet mécanique de l'urbanisation d'une part, et par la réduction des écarts de revenu entre les villes et les campagnes d'autre part. A Abidjan, alors qu'en 1985 le niveau moyen des dépenses par tête atteint le double de la moyenne nationale (mesurée par les comptes nationaux), il ne la dépasse que de 50% en 1995. Parallèlement, les villes secondaires ont rejoint la moyenne nationale en 1995.

Au Mali, le rapport entre les dépenses moyennes de Bamako et la moyenne nationale est passé de 3 à 2,2 entre 1989 et 1996.

Un grand nombre de ménages urbains est également exclu de conditions de logement et d'équipement décentes. En Côte d'Ivoire et au Sénégal, plus du tiers des ménages urbains n'est pas raccordé à l'électricité, cette proportion dépassant 80% à Bamako. Au Sénégal, près de la moitié des ménages urbains n'a pas d'accès individuel à l'eau, comme les deux tiers des ménages urbains ivoiriens et les trois quarts des ménages bamakois. Dans tous les cas, moins de 20% des ménages bénéficient d'une chasse d'eau. Cela constitue un élément explicatif des niveaux de mortalité infantile particulièrement élevés.

Dans les villes ivoiriennes, les conditions d'existence des ménages se sont, elles aussi, partiellement dégradées pendant la même période (1985-93), quoique plus lentement que les niveaux de vie appréhendés par l'approche monétaire. C'est également le cas dans les villes secondaires du Sénégal entre 1992 et 1997. En revanche, les raccordements à l'eau et à l'électricité se sont améliorés à Dakar entre 1992 et 1997, à Bamako entre 1989 et 1996, et depuis 1993 dans l'ensemble des villes ivoiriennes. Ces progrès récents peuvent être mis en parallèle avec les efforts d'investissement public consentis. Ils ne concernent toutefois qu'une part restreinte des pauvres au sens monétaire¹, sachant par ailleurs que la corrélation entre les deux formes de pauvreté n'est pas totale.

Les niveaux d'éducation des populations urbaines sont encore très bas. Plus d'un tiers de la population adulte à Abidjan et près de la moitié à Bamako n'ont jamais fréquenté l'école. A Dakar, en 1996, on compte 38% d'analphabètes. Dans les trois capitales, un tiers des enfants de 6 à 15 ans n'est pas scolarisé.

A Abidjan, la scolarisation des enfants a fortement et régulièrement progressé sur quinze ans, puisque 70% des enfants de 6 à 15 ans fréquentaient l'école en 1998, contre seulement la moitié en 1985. Dans les villes secondaires de Côte d'Ivoire, par contre, cette tendance ne s'est pas confirmée, les taux de scolarisation de 1985 et de 1998 étant sensiblement égaux. En période de pénurie d'investissements

¹ Par exemple, en Côte d'Ivoire en 1998 près de 60 % des ménages urbains hors capitale identifiés comme pauvres par l'analyse monétaire souffrent de mauvaises conditions de vie. A Abidjan, ce taux se situe à moins de 50 %.

publics, un déséquilibre s'est creusé entre la capitale et le reste du pays du point de vue de la quantité et de la qualité des infrastructures scolaires, tandis que la baisse des revenus incitait un certain nombre de ménages à raccourcir la scolarisation de leurs enfants. La situation nutritionnelle des enfants en bas âge s'est dégradée partout jusqu'en 1995. Par exemple, l'incidence de l'insuffisance pondérale (poids pour âge) a triplé à Abidjan entre 1985 et 1993, doublé dans les villes secondaires, et doublé également à Bamako entre 1987 et 1995. On peut penser que cet indicateur réagit plus rapidement que la scolarisation ou les conditions d'habitat à la régression des revenus.

Les pauvres urbains : des familles de grande taille dépourvues de capital humain

Selon l'approche habituelle en termes de profils de pauvreté, la mise en œuvre d'estimations économétriques sur les données d'enquêtes permet d'établir des corrélations entre le risque de pauvreté et un certain nombre de variables socio-démographiques : taille du ménage ; âge, sexe et niveau d'éducation du chef de ménage.

Les trois capitales étudiées se caractérisent par des structures démographiques très différentes. C'est à Dakar et à Bamako qu'on rencontre les familles les plus larges, du fait notamment de la polygamie, tandis qu'à Abidjan les familles sont de taille plus réduite, la polygamie étant moins répandue et les familles nucléaires plus fréquentes. A Dakar et Bamako, la taille moyenne des ménages se situe autour de 8 membres dont 5 enfants, tandis qu'elle n'atteint que 6 membres, dont environ 3 enfants, à Abidjan. Dans la mesure où, d'une part, les familles élargies peuvent bénéficier d'économies d'échelle, et où, d'autre part, les besoins des enfants sont inférieurs à ceux des adultes, les comparaisons de pauvreté fondées sur les dépenses par tête et sur les lignes de 1 ou 2 \$ par jour sont susceptibles de surestimer la pauvreté à Bamako ou à Dakar par rapport à Abidjan. Une méthode robuste de dominance séquentielle a été mise en œuvre, qui s'affranchit de l'arbitraire lié au calcul des unités de consommation équivalentes et à la fixation d'une ligne de pauvreté unique. Cette méthode permet d'affirmer sans ambiguïté que la population d'Abidjan est la plus riche des trois villes étudiées, devant celle de Dakar et ensuite de Bamako.

Dans les trois pays, il s'avère que les familles urbaines de grande taille, et parmi elles celles qui comprennent un plus grand nombre d'enfants ou de personnes âgées, ont des dépenses par tête inférieures et sont donc plus exposées au risque de pauvreté. Ainsi, par exemple à Dakar, les ménages pauvres comptent au moins plus de 2 personnes que

les ménages non pauvres. Plus de 60% des individus pauvres appartiennent à des ménages de 10 personnes ou plus à Abidjan. En Côte d'Ivoire, les analyses économétriques montrent que le nombre d'enfants est lié négativement au niveau des dépenses par tête du ménage.

Toutefois, l'effet est dégressif avec l'augmentation du nombre d'enfants et moins intense pour les enfants plus âgés. Le nombre d'adultes est également associé négativement aux dépenses par tête du ménage. Il faut noter que l'impact d'un adulte supplémentaire est plus ambigu que celui d'un enfant : d'une part un adulte supplémentaire augmente la capacité productive potentielle du ménage, et d'autre part en augmente les besoins. Un autre phénomène typique à l'environnement familial africain est le fait que les ménages relativement riches accueillent souvent des membres de familles proches moins riches, ce qui réduit ensuite le niveau de vie des ménages accueillants. A l'autre extrémité, les familles monoparentales ont en moyenne un niveau de vie inférieur à celui des familles nucléaires ou élargies.

En dehors de la taille du ménage, l'éducation des membres d'âge actif, notamment celle du chef et de son conjoint éventuel, s'affirme partout comme un facteur protégeant de la pauvreté. Cet effet protecteur s'exerce dès le niveau primaire, et même lorsque l'on contrôle le type d'emploi occupé (formel ou informel, cadre ou ouvrier). Ainsi, à titre d'exemple, les ménages urbains ivoiriens dont le chef a un niveau primaire réalisent en moyenne des dépenses par tête de 19,7% à 31,2% supérieures à celles d'un ménage dont le chef ne dispose d'aucune formation scolaire. Le fait d'avoir un niveau scolaire secondaire ou supérieur a un impact encore plus élevé, augmentant les dépenses par tête de 56,6% à 80,2%.

L'âge du chef du ménage ne constitue pas partout un facteur explicatif simple du niveau de vie. En Côte d'Ivoire, une bonne partie de son effet passe par l'insertion sur le marché du travail devenue beaucoup plus précaire pour les jeunes générations. A Bamako, à composition du ménage et éducation données, les chefs de ménage de moins de 30 ans apparaissent plus exposés à la pauvreté que leurs aînés. A Dakar en revanche, à composition du ménage, éducation et type d'emploi donnés, les chefs de ménage de moins de 35 ans ne sont pas plus exposés à la pauvreté que les chefs de ménages de 35 à 55 ans ; cependant, les ménages plus vieux paraissent mieux protégés.

Par ailleurs, la pauvreté n'est pas systématiquement l'apanage des femmes : le signe de l'effet du sexe du chef de ménage varie selon les zones géographiques et les périodes étudiées. En Côte d'Ivoire, dans les

années 1980, les ménages dirigés par un homme sont moins riches et vivent dans de plus mauvaises conditions que ceux dirigés par une femme, alors que le constat est inverse dans les années 1990. Sur la totalité de la période cependant, ce sont les ménages ayant à leur tête un homme qui ont des conditions de vie meilleures. Il en est de même à Dakar, alors qu'à Bamako, le fait qu'un ménage soit dirigé par une femme joue positivement sur les dépenses.

La croissance réduit-elle la pauvreté ?

Il existe une relation étroite entre la montée de la pauvreté urbaine au cours de cette période et la médiocrité des performances macro-économiques enregistrées depuis les années quatre-vingts jusqu'au milieu des années quatre-vingt dix. En sens inverse, la reprise de la croissance économique et la progression du PIB/habitant observées dans chacun des trois pays suite à la dévaluation du Franc CFA en 1994 n'ont eu qu'un impact limité sur la pauvreté mesurée par les enquêtes.

Sur la période 1985 à 1994, les trois pays ont connu une régression majeure du PIB/habitant. Cette tendance est confirmée par la baisse des niveaux de dépenses par tête calculés à partir des enquêtes, bien que l'analyse de ces dernières ait révélé de fortes incohérences entre elles, montrant les limites d'une analyse temporelle des évolutions de niveaux de vie fondée sur des enquêtes de qualité variable et de méthodologies distinctes. Comme on l'a vu ci-dessus, cette période de récession a laissé un héritage très lourd en matière de pauvreté monétaire. La contrainte financière et les efforts d'ajustement entrepris ont conduit à une réduction drastique des budgets d'investissement qui s'est ressentie également dans les autres dimensions de la pauvreté (conditions d'habitat, scolarisation, santé). A partir de 1994, la dévaluation du franc CFA, l'accélération des réformes structurelles, l'apport de l'aide internationale, et les tendances favorables des prix des principales exportations des pays ont permis un retour de la croissance du PIB/habitant. Toutefois, comme l'évolution actuelle le montre, particulièrement en Côte d'Ivoire, il apparaît que cette croissance est restée fragile à plus d'un égard. Par ailleurs, l'impact du retournement de conjoncture sur les conditions de vie des ménages urbains est loin d'être clair. Cela tient en partie à la qualité des enquêtes ainsi qu'au choix des années d'enquêtes qui ne permettent pas d'avoir un recul suffisant par rapport au retournement de conjoncture. Toutefois, même si on observe partout une légère inflexion à la baisse du taux de pauvreté à partir de 1994, son amplitude est insuffisante pour faire diminuer partout de manière significative les

incidences de pauvreté en dessous des taux connus avant la dévaluation. C'est ainsi que l'analyse robuste de dominance séquentielle révèle qu'en milieu urbain ivoirien, la pauvreté monétaire a augmenté entre 1993 et 1998, et ce particulièrement à Abidjan. En revanche, la période 1993-1998 semble avoir été celle d'un progrès des conditions d'existence, même si cette amélioration permet seulement de revenir aux niveaux constatés au milieu des années 1980.

A partir de 1993, la très forte reprise de l'investissement semble avoir contribué à une amélioration tangible des conditions de vie des ménages. Pour les deux autres pays, la période d'analyse disponible s'arrête en 1996, si bien que l'impact de la reprise économique est difficile à évaluer. Avant la reprise économique des années 1995-1998 comme après, toutes les catégories de ménages urbains ivoiriens ont été affectées de manière quasi-uniforme par les fluctuations des revenus. L'analyse économétrique montre en effet que les principaux déterminants des dépenses par tête (taille et composition du ménage, éducation du chef et de son conjoint, type d'emploi occupé par le chef), ont des effets stables dans le temps sur ces dépenses, et donc sur le risque de pauvreté monétaire². Ce phénomène est confirmé par la relative stabilité des inégalités de dépenses par tête à travers le temps, c'est-à-dire l'absence de dominance entre les courbes de Lorenz des différentes années. Les inégalités n'évoluent quasiment pas à Abidjan et dans les autres villes ivoiriennes entre les années 1980 et 1998, l'indice de Gini restant autour de 0,38. Pareillement, à Dakar, en 1991 et 1996, l'indice de Gini conserve la même valeur, autour de 0,40.

Une analyse plus précise de l'évolution de la distribution des dépenses dans le cas ivoirien montre que sur l'ensemble de la période 1985-1998, la baisse des niveaux de vie a touché aussi bien les classes moyennes de ménages que les classes les plus pauvres. L'impact de la reprise observée à partir de 1995 est plus différencié à Abidjan que dans les villes de province : entre 1995 et 1998, on enregistre ainsi dans la capitale une amélioration du niveau de vie des classes du dernier quartile de dépenses, soit les plus riches, la situation des plus pauvres ne s'améliorant que faiblement ; en revanche, pour les ménages résidant dans les centres urbains secondaires, la reprise aurait laissé la distribution du revenu inchangée.

² En termes techniques, les coefficients estimés de ces variables ne sont pas statistiquement différents selon les années d'enquête. Seule la constante des équations économétriques présente un trend à la baisse.

Résumés des thèses soutenues en 2000-2001

Arlène Alpha: Politiques économiques et forêt ; Le cas de la Côte d'Ivoire

Université Paris I Panthéon- Sorbonne

Sous la direction de J-M. Boussard / Janvier 2000

La thèse analyse le rôle des politiques économiques, à la fois forestières et agricoles, dans les mécanismes de la déforestation tropicale liés à la conversion agricole des forêts. Elle montre la complexité du processus de déforestation, qui apparaît historiquement construit et au cœur des diverses logiques des intervenants en forêt, en particulier l'Etat et les paysans. La littérature économique standard, qui appréhende la déforestation comme le résultat de défaillances de marché et de politiques économiques, est confrontée à l'analyse historique de la déforestation en Côte d'Ivoire. Celle-ci est effectuée aux niveaux macro- et micro-économique. L'expérience dont bénéficie le pays en matière de politiques publiques concernant la forêt permet de tirer des leçons utiles du passé. Les nombreux travaux empiriques sur l'agriculture de plantation, ainsi que les observations de terrain dans trois régions forestières (Est, Centre Ouest, Sud Ouest), permettent de comprendre les pratiques paysannes. L'étude du cas ivoirien révèle que les incitations économiques du marché et des politiques publiques interfèrent en permanence avec d'autres déterminants, de nature plus politique, sociologique et agro-économique. Les politiques de gestion forestière, qui excluent les populations rurales de l'appropriation des forêts et de l'exploitation forestière, modifient le rapport de ces populations à la forêt au moins autant que les politiques de développement agricole. Nos recommandations de gestion forestière ne conduisent pas à un désengagement de l'Etat en faveur d'une gestion de type privé, mais à un rôle renouvelé du public. Les instruments économiques, tels que la sécurisation des droits de propriété et la taxe foncière, sont envisagés dans un contexte marqué par la coexistence des modes de régulation d'accès à la forêt. Les politiques agricoles, qui facilitent l'accès à d'autres facteurs de production que la forêt, participent de la gestion forestière.

Anne-Sophie Robilliard: Trois outils pour l'étude d'une économie agricole pauvre ; microéconométrie, modèle d'équilibre général calculable et microsimulation appliquée à Madagascar.

Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Sous la direction de K. Schubert / Février 2000

L'objectif principal de cette thèse est une meilleure compréhension d'une économie agricole pauvre à travers la mise en oeuvre d'outils appliqués à des données réelles. L'analyse des systèmes de production rizicole à partir des données d'enquêtes des observatoires ruraux réunies dans le cadre du projet MADIO a mis en évidence l'importance de la prise en compte simultanée des comportements d'offre et de demande pour la compréhension du comportement des ménages agricoles malgaches. L'utilisation d'un modèle d'équilibre général calculable a montré que la structure de ces modèles rend difficile l'introduction des

résultats de la théorie micro-économique sur le comportement des ménages agricoles, en particulier l'interdépendance des comportements de production et de consommation, du fait de l'utilisation du concept d'agent représentatif.

Ce dernier point a notamment motivé le développement d'un modèle de microsimulation en équilibre général appliqué à Madagascar. Ce modèle de microsimulation appliqué à Madagascar présente deux caractéristiques innovantes, à savoir, d'une part, la modélisation des comportements d'allocation du temps de travail au niveau micro-économique, d'autre part, la prise en compte de certains effets d'équilibre général à travers la détermination endogène des prix et des facteurs. Les résultats des simulations confirment la contribution de l'approche à l'analyse de l'impact de différents chocs de croissance sur les inégalités et la pauvreté. La décomposition des résultats ex-ante/ex-post montre que l'effet redistributif des mécanismes d'équilibre général peut être important, tandis que la comparaison de deux indicateurs de pauvreté, l'un construit sur l'hypothèse de variance fixe de la distribution intra-groupe du revenu, l'autre calculé à partir des résultats du modèle, et la décomposition de l'évolution d'un indicateur décomposable de l'inégalité des revenus, montrent que ces hypothèses sont susceptibles de biaiser les résultats d'analyse de l'impact de chocs positifs ou négatifs de croissance.

Florence Arestoff: Efficacité comparée de l'éducation publique et privée. Une application micro-économétrique au cas de Madagascar.

Université Paris X Nanterre

Sous la direction de P. Hugon / Juin 2000

A Madagascar, la crise qui sévit depuis les années 1980 a engendré une chute considérable des dépenses publiques d'éducation. A la dégradation des principaux indicateurs éducatifs s'est ajoutée une réorientation des classes moyennes voire pauvres vers l'enseignement privé. La thèse vise à vérifier si le choix des ménages malgaches de scolariser leurs enfants dans des écoles privées se justifie par une plus grande efficacité de celles-ci. Les analyses économétriques montrent d'abord le rôle du milieu social dans le choix de l'établissement scolaire. Une fois ce biais de sélection corrigé, il apparaît que les élèves qui obtiennent les meilleurs résultats scolaires sont ceux qui se sont inscrits dans une école privée plutôt que publique. Parallèlement, la crise est à l'origine d'une augmentation relative de la durée de chômage post-scolaire des anciens élèves de l'éducation publique. En revanche, si le marché du travail est supposé concurrentiel, les revenus perçus ne dissocient pas les anciens élèves du public et du privé. Tel n'est pas le cas sous l'hypothèse d'un marché du travail segmenté entre secteur formel et secteur informel. Dans le secteur informel, l'éducation publique garantit un revenu plus élevé que l'éducation privée, contrairement aux résultats précédents. Avec les années d'expérience professionnelle, l'écart d'efficacité entre éducation publique et privée devient donc soit inexistant, soit

plutôt favorable à l'éducation publique. Cet argument, conjointement aux externalités que l'éducation engendre sur la société, vient justifier la nécessité d'une intervention de l'Etat dans l'offre globale de services éducatifs. La thèse propose enfin une modélisation des conséquences de l'éducation publique et privée sur la croissance, en mettant en évidence le poids des politiques gouvernementales. Le modèle montre que si les parents sont faiblement éduqués, l'éducation privée risque d'entraîner l'économie dans une trappe de pauvreté, le capital humain se réduisant de génération en génération. En revanche, dans un régime d'éducation publique, l'Etat pourra fixer un taux d'imposition suffisamment élevé pour assurer une qualité scolaire suffisante et maintenir ainsi l'économie sur un sentier de croissance positif.

Diane Coury: De l'école au premier emploi ; le poids de l'éducation et de l'origine sociale au cours des temps à Antananarivo.

Institut d'Etudes Politiques de Paris

Sous la direction de F. Roubaud / Novembre 2000

Cette thèse porte sur les conditions d'accès au premier emploi des jeunes tananariviens au cours du temps. Depuis le début des années 1970, Madagascar est entrée dans un processus de développement involutif. Cela s'est traduit par une profonde dégradation de l'environnement économique qui s'est répercutée sur la qualité des emplois offerts. Les jeunes générations entrées sur le marché du travail depuis le début des années 1980 connaissent des conditions d'insertion plus défavorables que celles de leurs aînés. Elles occupent aujourd'hui davantage d'emplois peu qualifiés et mal rémunérés, limitant ainsi les possibilités de valorisation à court terme de leur diplôme. Dans ce contexte de crise, la famille a joué comme un filet de sécurité en vue de protéger ses enfants de toute mobilité descendante. Les étudiants sont aujourd'hui dans une situation où l'éducation est nécessaire pour les garantir contre l'échec, mais insuffisante pour améliorer leur futur économique. Il devient de plus en plus important d'appartenir à une bonne famille plus que d'avoir un niveau d'instruction élevé. On observe donc depuis le début des années 1980 un effet de substitution du capital social au capital humain. Le marché du travail ne fonctionne donc plus totalement de manière méritocratique : que cela soit dans l'allocation des travailleurs dans les différents secteurs ou occupations, comme dans la rémunération des agents, l'origine sociale joue de son influence. Ce constat pose deux problèmes majeurs. Le premier concerne l'inefficacité d'un tel fonctionnement dans la mesure où les individus ne sont pas alloués là où ils seraient les plus productifs. Ce mécanisme est par ailleurs renforcé en raison de la nature segmentée du marché du travail. Le deuxième problème provient de la tendance de la société à se « reproduire » et avec elle, les inégalités sociales : l'élite parvient à maintenir son rang dans la société, tandis que les pauvres restent confinés dans un état de misère critique. La fermeture de la société pourrait ainsi constituer un facteur de blocage au développement économique de Madagascar.

Yvan Decreux: Ouverture commerciale et rémunération des facteurs. Le cas de la Tunisie.

Université Paris I Panthéon- Sorbonne

Sous la direction de C. Morrisson / Janvier 2001

La Tunisie a entrepris depuis quelques années de supprimer progressivement certaines barrières tarifaires qui limitaient ses échanges avec l'Union Européenne. La thèse analyse les conséquences que cette décision devrait avoir sur les rémunérations des facteurs. L'essentiel de l'analyse porte sur les salaires par niveau de qualification. Observant que réduire les tarifs douaniers et mettre fin à une situation d'autarcie sont des mesures fondamentalement différentes, nous proposons d'abord une extension du modèle de Jones (1965) pour montrer que leurs conséquences en termes de rémunérations des facteurs vont néanmoins dans le même sens. Nous poursuivons notre étude par la construction de modèles appliqués en équilibre général s'appuyant sur les données tunisiennes juste avant l'ouverture. Dans un premier temps nous supposons une concurrence parfaite entre les entreprises nationales. Les modèles proposés sont déclinés dans deux versions statiques correspondant au court et au long terme et dans une version dynamique récursive. Notre étude met en lumière l'importance des élasticités de substitution entre facteurs de production. Constatant que le travail qualifié et le capital sont généralement considérés comme très complémentaires, et que l'ouverture commerciale constitue dans le cas tunisien une incitation à investir, nous estimons que celle-ci devrait favoriser principalement la main-d'œuvre qualifiée. L'impact de l'ouverture est surtout important à court terme puis il s'estompe progressivement à long terme. Dans un second temps, nous nous situons dans un cadre de concurrence monopolistique avec entrée libre de concurrents nouveaux ou non. L'introduction de la concurrence imparfaite modifie sensiblement les résultats du modèle en termes de production mais affecte assez peu ceux qui concernent les rémunérations factorielles. Notre analyse de l'ouverture commerciale tunisienne montre tout l'intérêt d'une modélisation appliquée. En effet, un modèle théorique, s'appuyant sur le constat que le travail peu qualifié est plus abondant en Tunisie que chez son partenaire européen, conclurait que l'ouverture doit favoriser ce type de travail, alors que nos différents modèles aboutissent à la conclusion opposée.

Denis Cogneau: Inégalités et développement - Quatre études économétriques.

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Sous la direction de F. Bourguignon / Mars 2001

La thèse aborde différents aspects de la relation entre le développement économique et la répartition des ressources. Elle propose quatre études économétriques. La première revient sur la relation entre inégalités de revenu et croissance, à l'échelle macro-économique des pays. Elle s'intéresse particulièrement aux conséquences des choix de spécification, de la méthode d'estimation et de la sélection de l'échantillon, et conclut à l'absence d'une causalité robuste allant des inégalités de revenu vers la croissance du produit par tête. La deuxième

étude construit un nouvel estimateur semi-paramétrique de l'effet du revenu parental sur la scolarisation des enfants. Dans le cas de Madagascar, la prise en compte de la simultanéité des processus de formation du revenu et des décisions de scolarisation conduit à ré-estimer fortement à la hausse cet effet. La troisième étude présente une analyse de la place du secteur informel urbain dans la dynamique de l'économie du Cameroun. Des données d'enquêtes originales, une étude théorique en équilibre partiel et un modèle d'équilibre général appliqué conduisent à la conclusion que la production et l'emploi du secteur informel sont contra-cycliques, tandis que le revenu réel par tête est assez peu sensible à la conjoncture. La quatrième étude présente un modèle micro-macro appliqué du marché du travail d'une ville en développement, et son application au cas de la capitale de Madagascar, Antananarivo. Ce modèle reconnaît l'existence d'une forte hétérogénéité dans les rémunérations, les préférences et les opportunités d'emploi des individus, même au sein de catégories fines. Les estimations économétriques confirment la structure dualiste du marché du travail, et conduisent à rejeter l'idée que la législation sur le salaire minimum constitue la cause principale du rationnement de l'emploi moderne. Des simulations historiques du modèle permettent une décomposition des principaux chocs ayant affecté l'économie urbaine entre 1995 et 1999.

Sophie Dedise: L'épargne financière des ménages dans les pays en développement. Le cas du Pérou.

Université Paris I Panthéon- Sorbonne

Sous la direction de C. Morrisson / Mai 2001

Cette thèse analyse, pour les ménages urbains au Pérou, les déterminants et l'interaction de trois mécanismes de lissage de la consommation: l'épargne formelle, l'épargne informelle (les prêts accordés par les ménages) et les transferts privés inter-ménages en mettant particulièrement l'accent sur l'ampleur des différentes sources de risques, notamment le risque sur le revenu. Le premier constat est que l'épargne formelle est un mécanisme d'auto-assurance, alors que l'épargne informelle et les transferts inter-ménages représentent des mécanismes informels d'assurance collective permettant de pallier les insuffisances des marchés officiels du crédit et de l'assurance. Une analyse économétrique montre que l'épargne bancaire est l'apanage des ménages les plus riches. A l'inverse, l'épargne informelle, qui est non seulement un placement mais aussi un mécanisme collectif d'assurance, touche un éventail beaucoup plus large de la population depuis les riches jusqu'à ceux qui ont un niveau de vie proche du seuil de pauvreté. Concernant les transferts inter-ménages, après endogénéisation de la variable exprimant la contrainte de liquidité dans la modélisation, nous montrons que les transferts privés ciblent significativement les ménages contraints. Il apparaît en outre que certaines catégories de la population sont moins aptes que d'autres à lisser leur consommation. Les déterminants ne sont pas seulement d'ordre économique mais aussi d'ordre socio-démographique: les ménages mariés et les ménages étendus sont plus en mesure d'assurer leurs membres contre divers risques que les

ménages monoparentaux dont le chef est une femme et surtout les ménages concubins qui sont souvent des migrants pauvres travaillant dans le secteur informel. En termes de politique publique, il en ressort que des interventions ciblées sur seulement quelques membres de la communauté pourraient s'avérer contre-productives car elles briseraient l'accord informel de partage de risque fondé sur un groupe. Il semble plus approprié d'utiliser des stratégies qui visent les groupes plutôt que les personnes.

Jean-François Gautier: Réformes fiscales et comportement de fraude ; une taxe optimale pour les licornes.

Université Paris IX Dauphine

Sous la direction de M. Raffinot / Juin 2001

La crise de la dette, puis la libéralisation des marchés ont acculé les PED à réformer leurs systèmes fiscaux. Le développement d'une fiscalité assise sur les marchés domestiques est toutefois confronté à une évasion importante. La problématique de la thèse est la suivante : Comment accroître les recettes fiscales intérieures de manière optimale, en tenant compte des interactions avec les comportements d'évasion ? Après avoir exposé l'état de la littérature théorique, nous développons une analyse « théorico-empirique » sur l'interaction entre les réformes fiscales et l'évasion. Les enquêtes sur les entreprises à Madagascar montrent que l'évasion fiscale est substantielle. En outre, une analyse économétrique détermine l'influence de la fiscalité sur la probabilité pour une entreprise d'être formelle ou informelle. Enfin, notre analyse décrit comment la fraude accentue les distorsions provoquées par la fiscalité. Ainsi, la réduction de l'évasion semble nécessaire, en particulier par la fiscalisation du secteur informel. Elle soulève néanmoins des problèmes non seulement techniques, mais aussi d'équité. Les revenus réels des micro-entreprises étant inconnus, leur imposition doit se baser sur des revenus potentiels. Si ce type de taxe comporte des avantages théoriques (incitation à la hausse des rendements, effet redistributif), sa mise en œuvre est contrainte par la difficulté d'estimer une fonction de production. Nous développons ensuite deux modèles de fiscalité optimale appliqués à une économie avec deux secteurs formel et informel. En dérivant ces modèles, nous obtenons des règles intuitives de fiscalité optimale. L'application empirique de ces modèles, soit à partir des données d'une enquête consommation des ménages pour l'équilibre partiel, soit à partir d'un modèle EGC, permet d'estimer un système fiscal « optimal » pour Madagascar. Les taux de taxation obtenus pour les biens et services informels sont généralement faibles. Taxer l'informel est en effet fortement anti-redistributif. Enfin, l'ensemble de nos résultats met en évidence plusieurs avantages de la TVA : elle permet de taxer assez simplement la production informelle via les consommations intermédiaires ; elle avantage alors les entreprises formelles pour lesquelles cette taxe est déductible ; enfin elle incite les unités informelles à s'enregistrer.

Missions et interventions dans les colloques au 1^{er} semestre 2001

Rémi Bardon a effectué du 15 au 30 janvier une mission à Gaborone auprès du Service Statistique du Botswana (CSO).

Jean-Pierre Cling a participé au séminaire organisé par la Banque mondiale et le European Policy Centre sur « Commerce et Pauvreté » à Bruxelles le 6 Mars. Il a été rapporteur du Forum mondial de l'OCDE sur « Les dimensions sociales, environnementales et de la concurrence des politiques des échanges » à Paris les 8-9 mars. Il s'est rendu en mission avec **François Roubaud** à la Banque mondiale à Washington et au PNUD à New-York du 9 au 12 avril.

Denis Cogneau a effectué une mission à la Banque Africaine de Développement à Abidjan, pour le compte du Centre de Développement de l'OCDE, dans le cadre du projet « African Development Outlook Report » (Union Européenne / OCDE / BAD), du 22 au 26 avril. Il a été invité par le Département d'Econométrie de l'Université de Genève pour présenter ses travaux les 3 et 4 mai.

Duncan James a effectué une mission à Cotonou, du 18 février au 3 mars, destinée à appuyer le LARES dans la préparation d'un rapport sur la compétitivité du Bénin.

Michael Grimm a présenté un article à la UNU/WIDER Development Conference on Growth and Poverty à Helsinki les 25-26 mai, aux Journées de Micro-Economie Appliquée à Nancy les 7-8 juin et à la Annual Conference of the European Society for Population Economics à Athènes les 14-16 juin. Le 6 juin il est intervenu au Conseil d'Analyse Economique allemand (« 5 Sages ») à Wiesbaden.

Flore Gubert a présenté un article au Séminaire d'Economie du Développement du CSAE le 27 février à Oxford, ainsi qu'au séminaire du GEMDEV-C3ED sur le développement durable le 8 juin à Paris.

Charlotte Guénard a participé à une formation organisée par l'IFRA à Nairobi du 19 mai au 8 juin, portant sur l'analyse des enquêtes biographiques.

Michel Kagan s'est rendu avec **François Roubaud** et **Constance Torelli** à Bamako du 9 au 16 juin, pour le lancement, en collaboration avec AFRISTAT, du programme d'enquêtes 1-2-3 (Emploi, secteur informel, consommation et pauvreté) qui seront menées dans sept pays de l'UEMOA.

Gaëlle Letilly a participé à la conférence mondiale sur les zones franches les 6 et 7 juin à Londres.

Mohamed Ali Marouani a effectué une mission à Bamako du 10 au 19 avril et participé à deux workshops à Londres du 20 au 22 février et les 26 et 27 avril dans le cadre de l'étude d'évaluation du processus d'élaboration des DRSP coordonnée par l'ODI. Il a participé du 5 au 9 avril à un workshop au Caire sur les sources de la croissance, organisé par l'Economic Research Forum animé par la Banque Mondiale.

Laure Pasquier a présenté une communication à la rencontre de l'International Sociological Association, « Expanding Markets, Welfare State Retrenchment and their Impact on Social Stratification », du 26 au 28 avril à Mannheim.

Mireille Razafindrakoto a pris part les 4 et 5 juin à New-York à la réunion de lancement du prochain Human Report Development du PNUD auquel DIAL va contribuer. Elle a présenté avec **François Roubaud** une communication au séminaire « Stratification Sociale » du CREST, INSEE, le 17 mai et une communication aux 4èmes Journées Scientifiques du Réseau Démographie de l'Agence Universitaire de la Francophonie, « Jeunesses et vieillesse: quels défis pour les sociétés d'aujourd'hui et de demain ? », Louvain-la-Neuve, 29 mai-1er juin.

Anne-Sophie Robilliard a présenté une communication au séminaire organisé du 5 au 8 avril par le DESG et l'Université de Nottingham, à l'IFPRI et la Banque Mondiale à Washington début mai et à l'Asian Development Forum organisé par la Banque Mondiale à Bangkok, du 12 au 15 juin, dans le cadre d'une session intitulée « Vulnérabilité et Pauvreté ». Elle s'est rendue à Djakarta pour discuter avec des groupes de recherche et l'administration indonésienne.

François Roubaud a -outre les activités mentionnées ci-dessus- co-organisé avec **Mireille Razafindrakoto** le colloque « La pauvreté à Madagascar : états des lieux, facteurs explicatifs et stratégie de réduction » du 7 au 9 février (cf. compte-rendu ci-dessous), dans le cadre duquel **Jean-Pierre Cling**, **Denis Cogneau**, **Charlotte Guénard**, **Javier Herrera** et **Constance Torelli** sont intervenus. Il a présenté au public son ouvrage sur Madagascar à Antananarivo le 10 février. Il a participé à une formation pour des cadres africains sur les « Statistiques agricoles en Afrique » organisée par le CEFIL, Insee, à Libourne le 19 juin. Il a effectué une mission d'appui technique au projet MADIO II à Madagascar du 27 juin au 12 juillet.

Documents de travail diffusés au 1^{er} semestre 2001

"Présentation du modèle démo-économique développé par le Club du Sahel pour analyser le développement des économies locales d'Afrique de l'Ouest. Hypothèses et premières critiques", Sandrine Mesplé-Somps, DT2001/01.

Ce document a pour objet de présenter le modèle de spatialisation et de prospective des économies d'Afrique de l'Ouest développé par Jean-Marie Cour du Club du Sahel.

"Taxation optimale et réformes fiscales dans les PED : Une revue de littérature tropicalisée", Jean-François Gautier, DT2001/02.

Cette revue de littérature sur les principaux concepts de la fiscalité optimale s'axe essentiellement autour de la taxation indirecte qui contribue à environ 70 % des recettes fiscales dans les PED.

"Démocratie électorale et inertie institutionnelle à Madagascar", François Roubaud, DT 2001/03.

Cette étude se propose de tirer le bilan d'une décennie d'expérience démocratique à Madagascar en appliquant les concepts et les instruments de la sociologie électorale quantitative.

"Réformes agraires et démagogie électorale au Zimbabwe", Jean-Pierre Cling, DT2001/04.

L'étude cerne les enjeux et les conséquences des différentes réformes agraires au Zimbabwe depuis l'indépendance.

"Enquêtes auprès des ménages et élections politiques dans les pays en développement : l'exemple de Madagascar", François Roubaud, DT2001/05.

Cette contribution présente les objectifs, la méthodologie et quelques résultats d'enquêtes socio-politiques originales effectuées à Madagascar.

"Les statistiques au service du projet MADIO à Madagascar", Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, DT2001/06.

Cette étude présente l'expérience novatrice du projet MADIO à Madagascar, où une articulation originale entre production statistique, analyse économique et diffusion des résultats a pu avoir un impact important sur le débat public.

"Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capitale malgache", Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, DT2001/07.

Différentes approches de la pauvreté ont pu être confrontées dans cette étude. Cette comparaison, rendue possible grâce à la disponibilité d'une base de données riche pour la capitale malgache, apporte

un éclairage nouveau sur la nature et l'ampleur de la pauvreté.

"Contraints de rester jeunes ? Evolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo", Mireille Razafindrakoto, François Roubaud et Philippe Antoine, DT2001/08.

Victimes de la crise prolongée que traversent leurs pays, les jeunes des trois capitales africaines (Dakar, Yaoundé et Antananarivo) se trouvent contraints de reporter le calendrier des événements marquant leur entrée dans la vie adulte.

"Poverty dynamics in Peru, 1997-1999", Javier Herrera, DT2001/09.

Ce papier analyse l'évolution de la pauvreté au Pérou, avec une gamme très large d'outils, pendant une période où l'économie péruvienne est sérieusement touchée par la crise financière internationale.

"Pauvreté et récession dans les métropoles africaines et malgaches : éléments de diagnostic", Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, DT2001/10.

Cette analyse sur quelques capitales africaines atteste une progression marquée de la pauvreté, ainsi que la gravité et la complexité du phénomène, aucune catégorie de la population n'étant épargnée.

"La dynamique du marché du travail dans l'agglomération d'Antananarivo entre 1995 et 1999 : La croissance macro-économique profite-t-elle aux ménages?", Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, DT2001/11.

L'analyse du marché du travail et des conditions de vie des ménages confirme la trajectoire favorable de l'économie pour les habitants d'Antananarivo. L'arrêt du processus d'informalisation, le dynamisme du secteur privé formel, et surtout les gains substantiels de pouvoir d'achat des ménages sont autant de signes encourageants.

"Ajustement macro-économique, changements socio-démographiques et évolution de la distribution du revenu en Côte d'Ivoire. Une décomposition par microsimulation", Michael Grimm, DT2001/12.

Cet article propose une décomposition micro-économique de l'évolution de l'inégalité en Côte d'Ivoire dans les années 1990, en vue d'identifier les contributions simultanées de quatre types de phénomènes à la distribution du revenu : un changement (1) des taux de rémunération des déterminants observés et (2) non observés du revenu, (3) du comportement de l'offre de travail et (4) de la structure socio-démographique de la population.

Appel à contribution pour le séminaire international : « Corruption et Développement : Etat des lieux, facteurs explicatifs et politiques de réduction »

Antananarivo, décembre 2001

Le Ministère de la Justice de Madagascar, le groupe de recherche DIAL/IRD, la section locale de Transparency International, en collaboration avec d'autres institutions de la société civile malgache, co-organisent un séminaire international sur le thème de la corruption. Celui-ci se tiendra durant deux jours à **Antananarivo au cours de la première quinzaine de décembre 2001** (la date exacte du séminaire sera précisée avant l'été 2001). Il permettra de mettre en présence tous les acteurs qui désirent contribuer à leur échelle à la réflexion sur le thème de la corruption (universitaires, chercheurs, administrations, bailleurs, acteurs de terrain, projets, ONG, société civile).

Le séminaire vise à balayer un large spectre de réflexions sur la corruption allant des études académiques (économiques, sociologiques, anthropologiques) sur l'état des lieux et la dynamique de la corruption à Madagascar (constat et facteurs explicatifs), au dispositif opérationnel de lutte contre la corruption (actions passées, évaluation, perspectives), en passant par la contribution de différents acteurs de la société civile qui s'interrogent ou œuvrent dans ce domaine. Le séminaire comprendra 4 types d'interventions : études générales (recherche), stratégies institutionnelles (autorités malgaches/bailleurs de fonds), évaluation de projets, points de vue d'organismes de la société civile.

Toutes les personnes ou institutions qui désirent présenter une contribution lors du séminaire sont invitées à se faire connaître et à transmettre leurs propositions au comité d'organisation du séminaire, aux adresses suivantes (en précisant : « Comité d'organisation du séminaire sur la corruption ») :

Pour les résidents à Madagascar :

- André ROGER, Ministère de la Justice, Antananarivo 101, Madagascar;
Tel : 22-624-65;
Email : minjust.roger@simicro.mg

Pour les non-résidents à Madagascar :

- DIAL, 4 rue d'Enghien, 75010, Paris, France
Tel : 01-53-24-14-50 ; Fax : 01-53-24-14-51 ; Email : dial@dial.prd.fr

Date limite des envois des propositions de contributions : **30 juin 2001.**

Date limite des envois des contributions définitives (15 pages maximum): **15 septembre 2001**

Les communications devront être rédigées en langue française.

N° ISSN 1254-7182

**Compte rendu du Séminaire International sur la pauvreté à Madagascar
Antananarivo, février 2001**

Un séminaire international ayant pour thème « La pauvreté à Madagascar : Etat des lieux, facteurs explicatifs et politique de réduction » s'est tenu à Antananarivo du 5 au 7 février 2001. Cet événement a été organisé par DIAL / UR CIPRE de l'IRD à Paris, le projet MADIO basé à l'Institut National de la Statistique à Madagascar, ainsi que le RESAL de l'Union Européenne, en collaboration avec la Cellule Technique d'Elaboration de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté rattachée au gouvernement malgache.

L'objectif de réduction de la pauvreté est aujourd'hui au centre des dispositifs d'aide publique au développement des institutions internationales. Cependant cette nouvelle orientation pose deux problèmes majeurs sur le terrain. Primo, l'état des connaissances sur la pauvreté reste lacunaire, en particulier en Afrique sub-saharienne, la région où elle sévit avec le plus d'acuité. Secundo, les acteurs censés définir et mettre en œuvre les politiques au niveau national sont mal préparés à cet exercice.

Dans ce contexte, le séminaire international organisé dans la capitale malgache avait pour objectifs de faire le point sur l'état des connaissances sur cette question, de mettre les informations à la disposition des différents acteurs impliqués dans l'élaboration et le suivi des politiques, et partant, d'enrichir le débat sur les stratégies à mettre en œuvre. Les interventions ont principalement porté sur le cas de Madagascar. Toutefois, un certain nombre de contributions sur d'autres pays ou régions ont permis une mise en perspective de la spécificité malgache.

En mettant en présence des chercheurs nationaux et internationaux, des acteurs du développement, des représentants de la société civile, du secteur public, ainsi que ceux des bailleurs de fonds, le séminaire a constitué un forum d'échanges et de discussions. Les réflexions ont abouti à des recommandations opérationnelles devant être intégrées dans la version finale du « Document stratégique de réduction de la pauvreté » (DSRP). Ainsi, le séminaire s'est pleinement inscrit dans le cadre participatif prévu pour l'élaboration du DSRP. A l'heure où de nombreux pays sont engagés dans un processus similaire, il pourrait servir d'exemple au niveau international.

L'ensemble des documents sur le séminaire sont disponibles sur le site <http://www.dial.prd.fr/>

Directeur de la publication :	Jean-Pierre Cling
Rédactrice en chef :	Laure Pasquier
Mise en page :	Coryne Ajavon